



Catégorie " SPORTIF LIGHT"

Pour le bon déroulement du rallye, merci aux participant(e)s de

- respecter les installations mises à disposition, la flore et la faune par un comportement adapté sur le parcours
- ne pas laisser de traces de votre passage dans la nature : emballages et déchets alimentaires rapportés et/ou déposés dans les poubelles, pas de mouchoirs laissés au sol, éventuel papier toilette recouvert de feuilles ou terre ..
- conserver une attitude courtoise entre participants, à l'égard des bénévoles et des autres usagers.
- Conserver leur possible compagnon à 4 pattes tenu en laisse tout au long du parcours, le propriétaire du chien restant le seul responsable de la présence de son animal vis-à-vis des autres participants, de la réglementation et des agents chargés de la faire respecter. Chiens de Catégorie 1 et 2 interdits à la manifestation.

On compte sur vous !

L'équipe d'organisation du rallye

REGLES DU RALLYE « SPORTIF LIGHT »

① La pratique peut se faire individuellement ou en groupe (maxi 4 personnes).

Frais de participation :

- inscription individuelle : 5€,
- inscription en groupe de 2 à 4 : 10€

Horaires : départ de 8h30 à 10h30

② Après l'inscription, UNE carte IGN comportant jusqu'à 40 positions numérotées (Balises) et UNE feuille de route avec cases à poinçonner sont remises au participant individuel ou au groupe.

③ Départ des participants : Il est organisé près du poste des inscriptions et lancé **toutes les trois minutes**, en respectant un intervalle de départ d'au moins cinq minutes entre les marcheurs d'un même club. **L'heure de départ est inscrite sur la feuille de route au moment du départ effectif.**

④ Le participant ou groupe dispose de **2heures 30 minutes** pour trouver un maximum de balises situées aux endroits indiqués sur la carte.

Les balises sont placées sur les chemins, sentiers, laies, limites de commune, etc existant sur la carte et sur le terrain.

Chaque balise vaut un nombre de points différents, entre 10 et 50 points en fonction de son éloignement et de sa difficulté à être trouvée. Ces valeurs sont indiquées sur la carte

Chaque participant est libre de construire son itinéraire dans l'ordre qu'il souhaite.

Les participants empruntent exclusivement les routes, chemins, sentiers, laies forestières, et respectent les limites de propriétés privées.

⑤ A chaque balise découverte, le concurrent poinçonne sa feuille de route dans la case portant le même numéro.

⑥ Arrivée : le marcheur remet sa feuille de route à la table d'arrivée. La personne présent en note l'heure d'arrivée sur la feuille de route et sur le bordereau d'enregistrement des temps.

Toutes les personnes composant un groupe doivent se présenter ensemble pour valider l'arrivée du groupe.

⑦ Décompte des points

Chaque balise poinconnée sur la feuille de route est comptabilisée. Sur le total des points acquis, seront déduits 5 points de penalités par minute de retard. Aucun bonus n'est accordé si le temps imparti (2h30) n'a pas été utilisé.

Exemples :

- un marcheur ou groupe qui trouve que 400 points de balises et arrive à temps obtiendra 400 points.
- un marcheur ou groupe qui trouve 500 points de balises et arrive avec 5mn de retard, c'est-à-dire en 2h35 mn après son départ obtiendra $500 - (5*5\text{mn})$ soit 475 points.

⑧ Un classement est établi en fonction du nombre de points obtenus.

En cas d'ex-æquo :

- **Le marcheur individuel est classé avant le groupe**
- **Priorité est donnée au marcheur ayant réalisé le meilleur temps**

⑨ Remise des prix aux trois premiers de chaque catégorie à partir de 15h30.

Les lots sont remis en mains propres aux participants récompensés. Aucun lot ne sera envoyé ou donné ultérieurement.